

que la Foy s'est emparée de son ame. Or comme il voyoit que nous le renuoyons de temps en temps pour son baptême, il nous a fort pressés, & par [225 i. e., 125] de bonnes raisons. Puis que vous enseignez, disoit-il, que Dieu fait miséricorde, & efface les pechez de ceux qui croient en luy, & qui sont baptisés, pourquoy me refusez-vous le Baptême, moy qui témoigne publiquement regret que j'ay de l'auoir offésé? Si vous haysez mes malices, baptisez-moy, & elles feront effacées, & vous n'aurez plus dequoy haïr en moy. J'ay commis plusieurs pechez que ie n'aurois pas commis si vous m'eussiez baptisé, car j'ay toujours eu cette résolution si iamais ie le pouuois estre, que ie respecterois mon baptême, mais ne l'estant pas, ie suis comme vn chien, c'est pourquoy ie me laisse aller à mes passions, avec regret neantmoins. Nous le reprîmes vne fois publiquement d'une faute qu'il faisoit en nostre presence, luy sans s'estōner nous dit deuant tous les gens. Je ne croyois pas que cette action fut mauuaise, mais puis qu'elle l'est, j'ay regret de l'auoir commis, & iamais plus il ne m'aduiedra de la commettre. Et puis il nous vint trouuer en particulier pour sçauoir la raison pourquoy nous condamnions cette action; luy ayant donné, il s'accusa foy mesme, s'estonnant de sa bestise.

[126] Le voyans vn certain iour tout pensif & affligé, nous luy demandâmes ce qu'il auoit; mon cœur est triste, répondit-il, car il me semble que Dieu ne nous ayme pas, puis qu'il nous commande des choses que nous ne sçaurions garder: il y a bien des pechez que ie ne crains point, mais il y en a qui me font peur. Je ne crains point l'yurongnerie, ny les festins à manger, ny la consulte des Demons, ny nos chanteries,